SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

JEUDI 1ER OCTOBRE 2009 — 17 h

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la séance;

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2.1 Adoption des procès-verbaux des séances tenues en septembre 2009;

2.2 Suivi;

2.3 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1er au 30 septembre 2009;

2.4 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;

2.5 Autorisation de signatures – Convention collective de la S.C.F.P., section locale 3795;

2.6 Autorisation de procéder à l'actualisation des descriptions d'emploi;

2.7 Adjudication d'une émission de billet à la suite des demandes de soumissions publiques;

2.8 Concordance et courte échéance;

2.9 Demande d'aide financière – Association du parc du Mont Castel;

2.10 Signature d'un nouveau protocole d'entente sur la gestion des eaux avec chacune des municipalités de la MRC de la Rivière-du-Nord;

2.11 Mandater M. Donald Filion - Plan du Centre communautaire;

2.12 Mandater Me Jean-Pierre Saint-Amour de la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés sencrl – Extension du droit acquis lots 1 990 389 et 1 990 390;

3. **SERVICE AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME**

3.1 Dépôt du rapport mensuel des permis – septembre 2009;

3.2 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du mois de septembre 2009;

3.3 Adjudication du contrat pour la fourniture d'équipements de télémétrie pour les stations Phelan et Larochelle ;

3.4 Dérogation mineure numéro 2009-00011 – 112, rue du Galet;

3.5 Dérogation mineure numéro 2009-00012 – 605, rue Claire;

3.6 Dérogation mineure numéro 2009-00013 – 248, rue du Boisé;

3.7 Première acceptation des travaux du projet domiciliaire le Sanctuaire, phase 6 – Protocole d'entente PE-2007-SAN-04;

3.8 Deuxième acceptation des travaux, libération de la garantie financière et municipalisation des rues du projet domiciliaire les terrains Boréal, phase 2 – Protocole d'entente PE-2008-DAL-02;

3.9 Deuxième acceptation des travaux, libération de la garantie financière et municipalisation des rues du projet domiciliaire du prolongement de la rue Kenneth phase 1 – Protocole d'entente PE-2007-KOT-01;

3.10 Deuxième acceptation des travaux, libération de la garantie financière et municipalisation des rues du projet domiciliaire du prolongement de la rue Rose-Morin phase 2 – Protocole d'entente PE-2008-KOT-02;

3.11 Deuxième acceptation des travaux, libération de la garantie financière et municipalisation des rues du projet domiciliaire le Colombier, phase 1A et 1B – Protocole d'entente PE-2005-RIV-01;

3.12 Deuxième acceptation des travaux, libération de la garantie financière et municipalisation des rues du projet domiciliaire Florentina, phase 1 – Protocole d'entente PE-2005-DUB-01;

3.13 Deuxième acceptation des travaux, libération de la garantie financière et municipalisation des rues du prolongement de la rue Robitaille, phase 2 – Protocole d'entente PE-2008-ROB-02 ;

3.14 Acceptation finale des travaux et libération totale de la garantie financière du projet domiciliaire de la Réserve, phase 2 – Protocole d'entente PE-2006-SAC-02;

3.15 Acceptation finale des travaux et libération totale de la garantie financière du projet domiciliaire du Golf Bonniebrook, phase 6 –Protocole d'entente PE-2008-GOL-06 ;

3.16 Proposition d'échange du lot XXXXXXX pour le lot XXXXXXXXXXX;

3.17 Plan projet de développement du projet domiciliaire « Grand Héron », phase 4 ;

3.18 Plan projet de développement du prolongement domiciliaire « Du Sanctuaire » de la Rivière-du-Nord, lot 3 653 680;

3.19 Demande d'acquisition des lots 1 672 515, 1 672 514, 1 672 513, 1 672 512, 1 672 511 et 1 672 502;

4. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

4.1 Adjudication du contrat – Appel d'offres sable abrasif saison 2009-2010;

4.2 Adjudication du contrat – Appel d'offres pierre d'hiver saison 2009-2010;

4.3 Autorisation de paiement à la compagnie *SERBRA* – Montée Brisebois;

4.4 Autorisation de paiement à la compagnie *Dynamitage St-Pierre* – Travaux au coin de la côte Saint-Paul et de la montée de l'Église;

4.5 Autorisation de paiement à la compagnie *Dynamitage St-Pierre* – Travaux sur la rue Lamontagne ;

4.6 Autorisation au directeur du Service des travaux publics afin de mandater la compagnie *Construction Jomiguy Inc*. concernant la réparation du pont situé sur le chemin de la Rivière-du-Nord;

4.7 Autorisation au directeur du Service des travaux publics afin de mandater la compagnie Leduc et fils Inc. pour l'achat et l'installation d'un chasse-neige réversible sur le camion F-550, unité 304;

4.8 Abrogation de la résolution numéro 358-08-09;

4.9 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglaçage des chaussées;

4.10 Autorisation au directeur du Service des travaux publics afin de mandater la compagnie ABC Rive-Nord pour des travaux d'asphaltage sur le chemin de la Rivière-du-Nord;

4.11 Embauche de M. Yanick Jarjour à titre de journalier temporaire – huit (8) semaines;

4.12 Embauche de M. Louis Leclerc à titre de journalier temporaire – huit (8) semaines;

5. **SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**

5.1 Embauche de M. Martin Cossette au poste de capitaine;

6. **SERVICE DES SPORTS ET DES LOISIRS**

6.1 Création d'un sentier multifonctionnel;

6.2 Autorisation au directeur du Service des sports et des loisirs afin de mandater la compagnie *Pelouse Santé* pour la réfection des plateaux sportifs;

6.3 Autorisation au directeur du Service des sports et des loisirs afin de procéder à la location d'une surfaceuse avec la compagnie M.G. Service – 140543 Canada Inc.;

6.4 Création de deux (2) postes temporaires à titre de préposé aux sites et locaux dans les parcs;

6.5 Création de quatre (4) postes temporaires à titre de préposé à l'entretien des patinoires;

6.6 Adjudication du contrat pour l'achat d'un véhicule pour le Service;

7. **SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**

7.1 Embauche de Mme Mélanie Brault au poste de commis à temps partiel pour la bibliothèque;

7.2 Autorisation à mandater la ville de Prévost à titre de mandataire – Demande de subvention auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

7.3 Octroi de prix dans le cadre des journées de la culture;

7.4 Achat d'une œuvre d'art pour la Municipalité;

7.5 Proclamation de la semaine des bibliothèques publiques du 17 au 24 octobre 2009 ;

8. **PAROLE AU PUBLIC**

8.1 Période de questions.

Toute personne qui désire poser une question devra :

a. s'identifier au préalable;
b. s'adresser au Maire;
c. ne poser que deux (2) questions;
d. s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux et diffamatoire.

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq minutes pour poser ses deux (2) questions, après quoi, le Maire peut mettre fin à cette intervention. Seules les questions de nature publique seront permises.

Le Maire, en tant que président du Conseil, maintient l'ordre et le décorum. Il peut ordonner l'expulsion de l'endroit où se tient une séance du Conseil de toute personne qui trouble l'ordre.

9. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**